

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°		
Camion (châssis)	BERLIET		GLM. 12 CH		1965	5 1 0 8		
Caractéristiques "GLM" de chaque côté sur capot du moteur.- "GLM 12 CH" sur plaquette constructeur								
à droite dans cabine sur carénage du moteur			Carburant	diesel	Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis Automobiles M. BERLIET, Vénissieux (F) - Importateur BERLIET Fribourg SA 1)								
N° du châssis frappé	à droite, à l'avant en haut sur longeron et sur plaquette							
N° du moteur frappé	à droite, sur carter du vilebrequin							
Type du moteur M 635/40 D - en ligne, vertical, à injection directe								
Position du mot. avant	Frein-moteur sur échappement, à commande pneumatique							
Cylindrée	12'022 cm ³	Frein de remorque pneumatique, 2 conduites, indirect				Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission mécanique		Crochet remorquage		Longueur	6'375	
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 2 x 5		selon demande AV + AR				Largeur	2'300
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}	7,9	Voie avant	1'947		Hauteur	2'395
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	76,8	Voie arrière	1'775		Empattement	3'900
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 16,00/17,00		Porte à faux arr.		950
Frein de service pneumatique, 2-circuits, à expansion interne, sur toutes les roues								
2ème frein		à air comprimé, 1 circuit séparé, à expansion interne, sur les roues AR *)						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm	
A vide	3'750	2'520	6'270	Dimension	11.00-20X	11.00-20X	**) Longueur	
Charge utile				Charge pneu	3'250	3'250	Largeur	
Total		12'000	16'000				Hauteur	
Gar. de fabr.	6'000	13'000	19'000	**) Michelin			Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier			35'000	Nombre de portes		2	Porte à faux arr.	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur		BERLIET	C.V. frein 228 DIN	
Alésage		135		Course		140	C.V. impôts 61,23	
Forme de la carrosserie		cabine fermée						
Nombre de places: total		3	(avant milieu arr.)				Places debout	
1) 2ème Importateur: J. Binggeli & J. Mühlebach, Garage du Môle, Genève								

§)

Phares: marque	2/ MARCHAL E 2 109	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV= séparés	(blanc)
Feux de position	2/ séparés, sur pare-boue	AR= dans boîtiers feux AR	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec lave-glace
Feux arrières	2/ MARCHAL 104120	Avertisseur	2/ électriques (2-tons) = 92/104 dB
Rélecteurs	2/ séparés \varnothing 88 mm	Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ dans boîtiers feux AR	Indicateur de vitesse	km/h + tachygraphe
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	24 Volts		
Mesure du bruit	86 bB à 2'200 t/min		

Observations et exceptions

- *) Frein de secours : mécanique, à expansion interne, à cliquet, sur les roues arrière.
- **) Poids total : véhicule expertisé avec 19 t (doit être équipé de pneus 12.00-20)
- §) Equipement : doit être contrôlé lors de l'immatriculation.
Monter témoins d'encombrement.

Lieu et date de l'expertise-type Fribourg, 14.6.65

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Camion (châssis)	BERLIET		GLM. 12 CH.		1965	5108	
Caractéristiques "GLM" de chaque côté sur capot du moteur.- "GLM 12 CH" sur plaquette constructeur							
à droite dans cabine sur carénage du moteur			Carburant	diesel	Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis Automobiles M. BERLIET, Vénissieux (F) - Importateur BERLIET Fribourg SA 1)							
N° du châssis frappé	à droite, à l'avant en haut sur longeron et sur plaquette						
N° du moteur frappé	à droite, sur carter du vilebrequin						
Type du moteur M 635/40 D - en ligne, vertical, à injection directe							
Position du mot. avant	Frein-moteur sur échappement, à commande pneumatique						
Cylindrée	12'022 cm³	Frein de remorque pneumatique, 2 conduites, indirect			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission mécanique		Crochet remorquage	Longueur 6'375		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 2 x 5		selon demande AV + AR		Largeur 2'300		
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}	7,9	Voie avant 1'947	Hauteur 2'395		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	76,8	Voie arrière 1'775	Empattement 3'900		
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 16,00/17,00	Porte à faux arr. 950		
Frein de service pneumatique, 2-circuits, à expansion interne, sur toutes les roues							
2ème frein à air comprimé, 1 circuit séparé, à expansion interne, sur les roues AR *)							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	3'750	2'520	6'270	Dimension	11.00-20X	11.00-20X **)	Longueur
Charge utile				Charge pneu	3'250	3'250	Largeur
Total		12'000	16'000				Hauteur
Gar. de fabr.	6'000	13'000	19'000	**)	Michelin		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier	35'000			Nombre de portes	2		Porte à faux arr.
Direction: position	à gauche			Marque du moteur	BERLIET		C.V. frein 228 DIN
Alésage	135			Course	140		C.V. impôts 61,23
Forme de la carrosserie cabine fermée							
Nombre de places: total	3	(avant milieu arr.)			Places debout		
1) 2ème Importateur: J. Binggeli & J. Mühlebach, Garage du Môle, Genève							

§)

Phares: marque	2/ MARCHAL E 2 109	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV= séparés	(blanc)
Feux de position	2/ séparés, sur pare-boue	AR= dans boîtiers feux AR	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec lave-glace
Feux arrières	2/ MARCHAL 104120	Avertisseur	2/ électriques (2-tons) = 92/104 dB
Rélecteurs	2/ séparés \varnothing 88 mm	Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ dans boîtiers feux AR	Indicateur de vitesse	km/h + tachygraphe
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	24 Volts		
Mesure du bruit	86 bB à 2'200 t/min		

Observations et exceptions

- *) Frein de secours : mécanique, à expansion interne, à cliquet, sur les roues arrière.
- **) Poids total : véhicule expertisé avec 19 t (doit être équipé de pneus 12.00-20)
- §) Equipement : doit être contrôlé lors de l'immatriculation.
Monter témoins d'encombrement.

Lieu et date de l'expertise-type Fribourg, 14.6.65

La Commission d'expertise-type